



TAXE D'APPRENTISSAGE 2019



INSTITUT SUPÉRIEUR DES BIOTECHNOLOGIES DE PARIS

École habilitée à délivrer le titre d'Ingénieur. École reconnue par l'État.

Sup'Biotech une école, un campus, un groupe

L'école qui se présente ici, comme toutes les écoles du Campus Technologique du Groupe IONIS qui voisinent avec elle, vit dans la proximité étroite des entreprises, du monde professionnel, de la recherche fondamentale et appliquée ainsi que dans la dimension internationale. C'est ce qui pour nous définit la modernité de l'Enseignement Supérieur. En même temps, elle bénéficie d'un environnement à double niveau qui accroît son potentiel et démultiplie ses opportunités :

- > Le Campus Technologique
- > Le Groupe IONIS

Le Campus technologique installé à Paris Sud regroupe dans une proximité géographique restreinte un ensemble de huit écoles dédiées à des secteurs de pointe fortement marqués par l'intérêt passionné des jeunes :

- > ESME Sudria, l'école d'ingénieurs pluridisciplinaire
- > EPITA, l'école d'ingénieurs dédiée à l'intelligence informatique
- > Epitech, l'école de l'innovation et de l'expertise informatique
- > IPSA, l'école d'ingénieurs de l'air et de l'espace
- > Ionis-STM, l'école de la double compétence managériale et technologique
- > Sup'Biotech, l'école des ingénieurs en biotechnologies
- > e-artsup, l'école de la création numérique
- > ETNA, l'école de la nouvelle alternance en informatique

Le Groupe IONIS, leader de l'enseignement supérieur privé avec plus de 28 500 étudiants, développe également sa vocation éducative autour d'un pôle « business » avec notamment l'ISG, l'ISEG, l'ISTH et l'ISEFAC.

En partenariat avec 300 écoles et universités dans le monde, plusieurs centaines d'entreprises, le Groupe compte près de 75 000 Anciens qui sont aujourd'hui cadres et dirigeants d'entreprises dans 135 pays. Les besoins en formation, la concurrence saine mais vigoureuse entre les institutions éducatives mondiales, font que, pour garder à l'enseignement supérieur privé français sa place dans le monde, nous investissons massivement dans la pédagogie et l'innovation. Merci d'être à nos côtés et de contribuer à cet effort en nous versant la taxe d'apprentissage.

Taxe d'Apprentissage 2019, partenariat gagnant entre votre Entreprise et notre École

« La Taxe d'Apprentissage est un impôt obligatoire dont les entreprises ont partiellement la libre affectation. Elle participe à l'amélioration de la qualité d'études des élèves.

En 2018, elle nous a permis de créer de nouveaux postes d'enseignants chercheurs, d'acquérir du matériel scientifique pour les laboratoires de recherche, de développer les relations internationales sur les mobilités entrantes et d'organiser la 6^e édition du forum stages-emplois de Sup'Biotech.

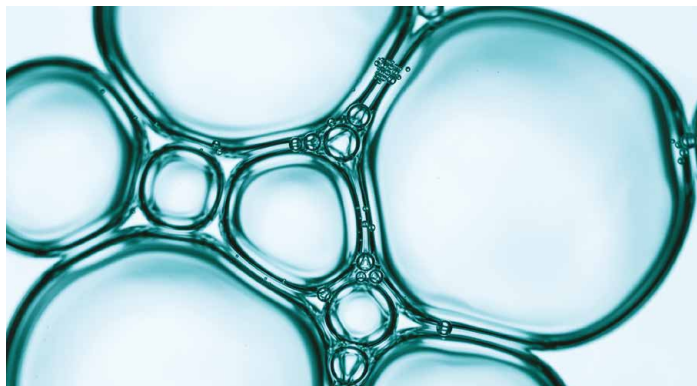
Par ailleurs, depuis la rentrée 2017, Sup'Biotech est habilitée par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé, ce qui représente une reconnaissance majeure de la valeur académique et professionnelle de notre diplôme. Pour nous permettre de renforcer le lien entre votre entreprise et notre école, nous vous remercions par avance de penser à nous faire bénéficier de la Taxe d'Apprentissage 2019. Par ce geste, vous contribuez de façon significative au développement d'une pédagogie innovante, axée sur les Projets et l'International, totalement adaptée à la demande des entreprises en Biotechnologies. »

Vanessa Proux

Directrice Générale de Sup'Biotech

Nos relations de proximité avec les professionnels du secteur

Sup'Biotech entretient de nombreuses relations de proximité avec les professionnels de l'industrie des Biotechnologies et des Sciences de la Vie. Elle garantit à ses élèves un enseignement proche de la réalité des entreprises et une bonne insertion professionnelle à l'issue du diplôme : 50% des diplômés 2017 ont été embauchés avant la fin de leur stage et 90% ont trouvé leur premier emploi en moins de 6 mois. Nous continuons à déployer tous nos efforts pour créer le lien entre nos élèves et les entreprises et développons dans ce but plusieurs collaborations : conférences, projets, stages, visites de sites industriels tels que le Genopole ou Biocitech, participation à des salons professionnels (BIO, Biofit, Cosmetic 360, SIAL, POLLUTEC,...) sans compter bien sûr le grand nombre d'interventions de professionnels en activité dans le cadre de la pédagogie, notamment au cours du cycle Ingénieur. La Taxe nous permet d'organiser chaque année le SB Career Day, le forum stages-emplois de Sup'Biotech et donne aux entreprises l'occasion de rencontrer leurs futurs collaborateurs.



Une évolution des programmes en adéquation avec les avancées technologiques

Le monde des biotechnologies évolue sans arrêt et nous nous devons de suivre cette tendance en mettant à jour nos programmes, en nous distinguant dans l'ingénierie pédagogique et en familiarisant nos élèves aux nouvelles technologies et aux nouveaux marchés des sciences du vivant, comme celui de la médecine personnalisée, de la biologie synthétique ou encore de la valorisation industrielle des agro-ressources. L'École investit chaque année dans de nouveaux équipements pour que les élèves soient formés dans les conditions similaires aux laboratoires de recherche.

Grâce notamment à la Taxe d'Apprentissage, chaque élève profite de suffisamment de matériel pour réaliser ses travaux pratiques dans les meilleures conditions.

Un secteur économique global

Les biotechnologies s'inscrivant dans une dimension internationale, nous continuons à développer nos partenariats académiques, ainsi que les possibilités de stage pour nos élèves, hors de nos frontières. Les 4^e et 5^e années du cursus sont enseignées intégralement en anglais et les élèves doivent réaliser obligatoirement un semestre d'études à l'étranger en troisième année dans l'une de nos 65 universités partenaires.

Deux stages professionnels sur trois font l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale, tous deux dans la langue de Shakespeare. Sup'Biotech compte aujourd'hui plus de 700 élèves, avec un objectif moyen à venir de 150 élèves par promotion. En versant une partie de votre Taxe d'Apprentissage à Sup'Biotech, vous contribuez à une formation de qualité dans l'univers des biotechnologies

C'est pourquoi, nous vous remercions par avance d'indiquer Sup'Biotech dans la liste des établissements de votre choix lorsque vous remplirez le bordereau de versement de la Taxe d'ici le 1^{er} mars 2019 ou de transmettre cette documentation au responsable de la Taxe d'Apprentissage de votre entreprise.

Bilan des actions 2017-2018

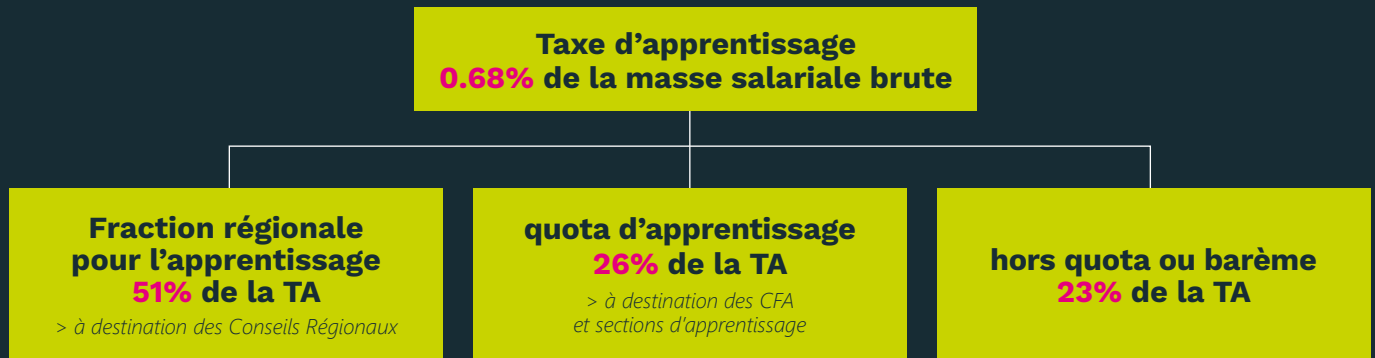
- Recherche : dépôt d'un brevet pour le laboratoire LRPIA
- Recherche : nouvelles publications pour les laboratoires de bio-informatique (BIRL), d'ingénierie de la pluripotence (CellTechs) et pour le Pôle de Biotechnologies en Société (PBS)
- Formation à la Recherche : acquisition d'un Ultra Microscope Light Sheet pour le laboratoire d'ingénierie de la pluripotence (Cell-Techs)
- Lancement d'un laboratoire culinaire pour la mineure agro-alimentaire et les projets innovants
- Organisation du 1^{er} Colloque de la Recherche à Sup'Biotech
- 5^e édition du forum stages & emplois, le SB Career Day, pour faciliter les rencontres entre professionnels et étudiants & diplômés sur des projets de recrutement avec un nombre d'exposants et de visiteurs en croissance
- Signature de nouveaux partenariats avec des entreprises et des clusters : INNOTHERA, CHIMEX, STAGO, ORGANOTECHNIE et GENOPOLE
- Nouveaux accords avec des universités étrangères (Allemagne, Singapour, Brésil) qui ont permis de dépasser le nombre de 60 universités partenaires du réseau international
- Obtention d'une médaille d'or et de 3 nominations pour des prix spéciaux de l'équipe iGEM IONIS
- Lancement d'une troisième «Summer School» en cosmétique accueillant des étudiants étrangers pour suivre des enseignements scientifiques dispensés en anglais
- Pérennisation de la stratégie Développement Durable (Plan Vert) : - renouvellement de la participation à la Fête de la Nature avec le soutien de la Ville de Villejuif - 2^e édition du concours photo national sur le thème « Winter is coming : la nature entre en résistance »
- Accès au digital learning en biostatistiques pour les élèves de 3^e et de 4^e année
- Accès à l'application Skilvioo pour la démarche compétences dans le cadre des ateliers de préparation professionnelle

Projets pour 2018-2019

- Équipement : acquisition d'une imprimante 3D pour les laboratoires de recherche et d'innovation
- Soutenir le scale-up sur le projet Biomycelium issu du laboratoire LRPIA
- Aménagement d'un nouvel espace de 200 m² pour regrouper les laboratoires d'enseignement
- Lancement des Olympiades, concours étudiant interne en fin de 1^{re} année avec la participation des élèves de 4^e année
- Nouveaux postes d'enseignants chercheurs pour CellTechs
- Accompagner les créateurs d'entreprise, diplômés de Sup'Biotech
- Développer les relations internationales sur les mobilités entrantes (étudiante, enseignante et administrative)
- Conclure des accords académiques internationaux pour la préparation et l'obtention de doubles diplômes durant la 5^e année
- Accroître l'activité de prestations technologiques auprès des entreprises avec les laboratoires de Bioproduction, BIRL, le laboratoire culinaire et CellTechs (Microscope)
- Inviter des chercheurs internationaux de renommée pour des projets de recherche collaboratifs et pour des séminaires

CALCUL ET RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage permet de financer par les entreprises les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées. Sup'Biotech est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage en Catégorie B Niveaux II et I du Hors Quota.



Selon la loi de finances rectificative du 9 août 2014, la répartition de la taxe d'apprentissage à verser en 2019 évolue comme suit : Taxe d'Apprentissage 2019 = 0.68% de la Masse Salariale 2018. La Taxe d'Apprentissage est dorénavant divisée en trois classes :

- 51% au titre de la Fraction Régionale pour l'Apprentissage (FRA) destinée aux conseils régionaux
- 26% au titre du Quota d'apprentissage destiné aux Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et sections d'apprentissage
- 23% au titre Hors Quota ou Barème
 - Catégorie A (Niveaux III IV et V) : 65% du barème
 - Catégorie B (Niveaux II et I) : 35% du barème

La fraction appelée «Hors Quota» est fixée à 23 % du produit de la taxe. Elle est destinée aux dépenses libératoires effectuées par l'employeur par l'intermédiaire d'organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage (OCTA). Ces dépenses libératoires sont destinées à financer des formations technologiques ou professionnelles. Le taux d'affectation de la catégorie B à laquelle appartient Sup'Biotech (Diplôme de Niveau I) représente 35% de la partie Hors Quota (ou Barème).

Ainsi Sup'Biotech, habilitée en catégorie B, peut percevoir : $0.0068 \times 0.23 \times 0.35$ de la masse salariale 2018. Le cumul des catégories A et B n'est pas possible. Le versement de la Taxe d'Apprentissage doit être effectué par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA), comme les CCI, l'OPCA DEFI ou OCTALIA.

Vous souhaitez reverser une partie ou la totalité de la partie disponible « Hors Quota » de votre taxe d'apprentissage auprès de Sup'Biotech ?

Lors de votre déclaration, indiquez à votre OCTA les coordonnées exactes de l'Ecole et la somme que vous souhaitez affecter. Vous pouvez nous envoyer en parallèle le bordereau ci-joint pour le suivi de votre versement

DATE LIMITE DE VERSEMENT :
1^{er} MARS 2019

**Attention,
respectez
les règles
pour savoir
où va votre
versement.**

BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Ce bordereau est à adresser à :
Sup'Biotech - Service Relations Entreprises - 66 rue Guy Môquet 94800 Villejuif

Ce bordereau nous sera utile pour connaître exactement le montant de vos versements et vérifier qu'ils nous sont bien parvenus

Raison sociale de l'entreprise _____

Adresse complète _____

Tél. _____ Fax _____

Mail _____

Versement demandé par Mme ou M. _____

Montant versé au titre de la taxe d'apprentissage _____

Montant Hors Quota (Barème) versé au titre de la catégorie B à Sup'Biotech _____

Nom de l'Organisme Collecteur _____

Personne en charge de la T.A. dans votre entreprise _____

Montant versé au CFA SACEF pour l'ESME Sudria* _____

*Sup'Biotech ne récupère pas la partie quota mais vous pouvez en faire bénéficier une autre école du Groupe IONIS, l'ESME Sudria, école d'ingénieurs pluridisciplinaire.

Contact : Frédérique Buil - 01 44 08 01 64 / 01 80 51 71 09 - relationsentreprises@supbiotech.fr

Nous vous remercions par avance de nous prévenir sitôt le versement effectué



66 rue Guy Môquet • 94 800 Villejuif • service relations entreprises
01 80 51 71 09 • 01 44 08 01 64 • relationsentreprises@supbiotech.fr

www.supbiotech.fr

À propos de IONIS Education Group

Créé en 1980 par Marc Sellam, IONIS Education Group est aujourd'hui le premier groupe de l'enseignement supérieur privé en France. 25 écoles et entités rassemblent dans 18 villes en France et à l'International plus de 28 500 étudiants en commerce, marketing, communication, gestion, finance, informatique, numérique, aéronautique, énergie, transport, biotechnologie et création... Le Groupe IONIS s'est donné pour vocation de former la Nouvelle Intelligence des Entreprises d'aujourd'hui et de demain. En 2017, le Groupe IONIS a élargi ses frontières avec la création de campus urbains interdisciplinaires dans des métropoles étrangères (Barcelone, Berlin, Bruxelles, Genève et bientôt New York). Ouverture à l'International, grande sensibilité à l'innovation et à l'esprit d'entreprendre, véritable culture de l'adaptabilité et du changement, telles sont les principales valeurs enseignées aux futurs diplômés des écoles du Groupe. Ils deviendront ainsi des acteurs clés de l'économie de demain, rejoignant nos réseaux d'Anciens qui, ensemble, représentent 75 000 membres.

Les principales entités de IONIS Education Group : ISG, ISEG, Moda Domani Institute, ISTH, ICS Bégué, ISEFAC, EPITA, ESME Sudria, IPSA, Sup'Biotech, Epitech, Web@cadémie, e-artsup, Ionis-STM, SUP'Internet, ETNA, Coding Academy, IONISx, IONIS 361, SECURESPHERE.

www.ionis-group.com